

Séance du Conseil des EPF des 8 et 9 mars 2017

## Renforcer la recherche pour engager la Suisse sur la voie de l'Industrie 4.0

**Dans sa stratégie 2017–2020, le Conseil des EPF mise sur différents champs de recherche d'avenir. La numérisation, en particulier, place l'industrie face à des défis majeurs. Grâce à une coopération solide avec les entreprises, le Domaine des EPF contribue de manière significative au développement de l'Industrie 4.0 en Suisse. Les grands axes stratégiques du Domaine des EPF s'articulent autour des thèmes «Systèmes de fabrication de pointe», «Science des données», «Energie» et «Santé personnalisée». Dans ce contexte, mais aussi dans la perspective d'une correction du renchérissement et des programmes d'économie annoncés par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF tient à souligner que les investissements dans le Domaine des EPF génèrent une valeur ajoutée importante pour l'économie suisse.**

Berne, le 9 mars 2017 – Lors de sa séance des 8 et 9 mars 2017, le Conseil des EPF a décidé d'investir sans plus attendre dans des domaines de recherche cruciaux pour l'avenir de la Suisse. La numérisation connaît un développement des plus rapides, et le Domaine des EPF se voit conférer un rôle-clé en la matière. En conséquence, le Conseil des EPF a procédé à l'allocation des fonds pour l'année 2018 entre les deux EPF (ETH Zurich et EPFL) et les quatre établissements de recherche (PSI, WSL, Empa et Eawag).

### La recherche au service de l'économie et de la société suisses

Durant la session d'hiver 2016, le Parlement avait décidé d'augmenter de 160 mio CHF le montant demandé par le Conseil fédéral pour le Domaine des EPF pendant les années 2017 à 2020, ce qui aurait permis aux institutions du Domaine des EPF de réaliser les investissements prévus, auxquels le Conseil des EPF avait renoncé suite aux coupes budgétaires décidées par la Confédération dans le cadre de son programme de stabilisation 2017–2019. Dans la perspective de la correction du renchérissement et des mesures d'économie annoncées par la Confédération, le Conseil des EPF tient à souligner l'importance que revêt le Domaine des EPF dans la recherche et la formation pour la place économique suisse. A l'ère de la numérisation, le Domaine des EPF contribue de manière décisive à asseoir la position de la Suisse en tant que centre de développement et de production, ainsi qu'à sa transition vers l'Industrie 4.0. Les institutions du Domaine des EPF jouent un rôle notable dans le maintien de la Suisse parmi les pays les plus innovants au monde. Elles bénéficient d'une excellente réputation, au niveau tant national qu'international, et occupent régulièrement les premiers rangs de différents classements, notamment en matière de sciences computationnelles. Pour le Conseil des EPF, l'allocation par la Confédération d'un financement suffisant est l'une des clés de cette réussite.

### Recul possible des fonds fédéraux

Alors que des restrictions étaient initialement prévues dans le cadre du premier programme de stabilisation élaboré par la Confédération, le Parlement était revenu en partie sur cette décision en décembre 2016. La Confédération s'attendant toutefois à des déficits budgétaires structurels, le Conseil fédéral a décidé début mars de procéder à une correction du renchérissement à hauteur de 3% et défini des mesures d'économie. Le Conseil des EPF reconnaît que la situation financière de la Confédération est difficile, mais s'inquiète toutefois du fait que des coupes budgétaires substantielles menacent également le Domaine des EPF. Ces changements successifs rendent la situation financière du Domaine des EPF incertaine pour l'instant.

Si la correction du renchérissement de 3% sur les dépenses de transfert faiblement liées et la planification des projets susceptibles d'être écartés sont mises en œuvre au cours des prochaines années, cela entraînera une diminution des ressources financières de quelque 270 mio CHF pour la période 2018–2020, soit un montant d'économies bien supérieur à l'enveloppe supplémentaire de

160 mio CHF qui avait été accordée au Domaine des EPF par le Parlement. Compte tenu, notamment, de la numérisation de l'économie helvétique, les projets stratégiques porteurs d'avenir du Domaine des EPF revêtent une importance majeure pour la formation et la recherche en Suisse. Une réduction des ressources financières serait défavorable à l'économie suisse.

### **Nouveau membre de la direction au PSI**

Sur proposition du professeur Joël Mesot, directeur du PSI, le Conseil des EPF a nommé le professeur Andreas Pautz en tant que nouveau membre de la direction. Andreas Pautz a été nommé professeur ordinaire de génie nucléaire à l'EPFL en octobre 2012 alors qu'il dirigeait déjà le Laboratoire de physique des réacteurs et de comportement des systèmes au PSI. Ces quatre dernières années, il a contribué de manière déterminante à la mise au point de la stratégie du PSI dans le champ de recherche «Energie nucléaire et sûreté». Andreas Pautz fera profiter la direction du PSI de ses compétences scientifiques indéniables, mais aussi de son large réseau d'interlocuteurs scientifiques et industriels ainsi que de ses connaissances du contexte réglementaire. Il est membre de nombreuses instances internationales, notamment de l'Agence pour l'Energie Nucléaire (AEN) de l'OCDE et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Andreas Pautz prendra ses nouvelles fonctions au sein de la direction du PSI le 1<sup>er</sup> mai 2017.

### **Compte rendu consolidé 2016**

Enfin, le Conseil des EPF a adopté le compte rendu consolidé pour 2016. Le rapport de gestion accompagné des Comptes consolidés 2016 du Domaine des EPF seront soumis au Conseil fédéral et au Parlement, puis publiés fin avril.

### **Renseignements**

Gian-Andri Casutt, responsable de la communication  
Téléphone +41 (0) 44 632 20 03  
Mobile +41 (0) 79 636 94 64  
[gian.casutt@ethrat.ch](mailto:gian.casutt@ethrat.ch)

---

**Conseil des EPF, Haldeliweg 15, CH-8092 Zurich, [www.cepf.ch](http://www.cepf.ch)**

Le Conseil des EPF est l'organe stratégique de direction et de surveillance du Domaine des EPF, constitué des deux écoles polytechniques fédérales ETH Zurich et EPFL ainsi que des quatre établissements de recherche PSI, WSL, Empa et Eawag. Nommé par le Conseil fédéral, le Conseil des EPF supervise les plans de développement, organise le controlling stratégique et assure la coordination du Domaine des EPF. A ce titre, il établit le budget et les comptes du Domaine des EPF et coordonne la gestion ainsi que le maintien de la valeur et de la fonction du parc immobilier. Le Conseil des EPF est l'autorité investie du pouvoir de nomination et représente le Domaine des EPF auprès des autorités de la Confédération. Il est assisté par un état-major chargé de préparer les dossiers et de les mettre en œuvre.